

## Les avantages et les prestations.

Prestations et conditions <sup>1</sup>		Carte de crédit <sup>2</sup>	Carte prépayée
<b>Cotisation annuelle</b> la 1 <sup>ère</sup> année	CHF	40	–
<b>Cotisation annuelle</b> à partir de la 2 <sup>ème</sup> année	CHF	80	–
<b>Cotisation annuelle</b> jusqu'à l'âge de 26 ans révolus	CHF	–	25
<b>Cotisation annuelle</b> à partir de l'âge de 26 ans révolus	CHF	–	50
<b>Carte partenaire pour les personnes ne disposant pas d'un revenu propre</b>			
Cotisation annuelle	CHF	25	–
<b>Carte partenaire pour les personnes bénéficiant d'un revenu propre</b>			
Cotisation annuelle	CHF	50	–
<b>Programme de remboursement par acomptes</b>			
C'est à vous de décider de régler le montant total en une fois ou le solde dû en montants fractionnés s'élevant au minimum à 5 %, resp. à CHF 100 par mois.			
Taux d'intérêt annuel selon la loi sur le crédit à la consommation, au max		15% <sup>3</sup>	–
L'octroi d'un crédit n'est permis que s'il n'occasionne pas de surendettement (art. 3 let. n LCD).			
<b>Délai de paiement du décompte mensuel</b>			
À partir de la date d'émission, dans un délai de		25 jours	–
<b>Retrait d'argent liquide</b>			
Commission en Suisse et à l'étranger <sup>4</sup>		CHF 3,75 %	3,75 %
– pour retraits aux distributeurs automatiques de billets taxe minimale		CHF 10	6
– pour retraits aux guichets bancaires taxe minimale		CHF 15	10
<b>Dépenses en monnaies étrangères</b>			
Taux de change retail de la Cornèr Banque SA le jour de la comptabilisation, plus frais de traitement pour monnaies étrangères, au max		1,2 %	1,2 %
<b>Transactions en CHF à l'étranger</b>		1,2 %	1,2 %
<b>Transfert d'argent</b> (par exemple via Western Union ou Skrill)		3,75 %	3,75 %
<b>Versements au guichet postal</b>			
Frais pour les versements au guichet postal, à partir de		CHF 0.90 <sup>5</sup>	–
<b>Responsabilité en cas de perte ou de vol de la carte</b>			
Si respect intégral de tous les devoirs de diligence		CHF 0	0
<b>Décomptes mensuels</b>			
– Décompte mensuel (facture sur papier); gratuit sur icorner.ch		CHF 1.50	–
– Réimpression du décompte mensuel (par ordre)		CHF 10	–
<b>Carte de remplacement</b>			
– Remplacement immédiat de la carte et mise à disposition d'une somme de secours en argent liquide de CHF 1'000, dans un délai de 48 heures en cas de perte ou de vol de la carte		CHF 20	–
– Blocage immédiat et émission d'une carte de remplacement dans le monde entier		CHF –	20
<b>Recharges</b>			
1 <sup>er</sup> chargement de la carte		–	gratuit
Toute recharge supplémentaire par bulletin de versement ou virement bancaire, au minimum CHF 100, au maximum CHF 10'000		CHF –	2
<b>Portail de divertissements Cornèrcard Emotions</b>		gratuit	gratuit
Manifestations actuelles, films à l'affiche en Suisse, nouvelles offres en permanence, voyages, concours et bien davantage encore. Vous trouverez toutes ces informations réunies sur un seul site web: <a href="http://emotions.cornercard.ch">emotions.cornercard.ch</a>			

E-Access: les données de la carte toujours à portée de main	Carte de crédit <sup>2</sup>	Carte prépayée										
<b>Onlineaccess (inclus)</b> Gestion de vos cartes en quelques clics et achats sécurisés sur internet	gratuit	gratuit										
<b>Cornercard App (facultative)</b> Vous avez à tout moment la possibilité d'accéder aux données de votre carte, où que vous soyez; disponible pour smartphone et tablette	gratuite	gratuite										
<b>Mobileaccess (facultatif)</b> Sécurité et contrôle renforcés par téléphone portable <ul style="list-style-type: none"> <li>– Security Check: avis en cas de soupçon d'utilisation abusive de votre carte</li> <li>– Shop Info: avis automatique lors de vos achats par SMS</li> <li>– Consultation du solde et des transactions par SMS</li> </ul>	gratuit CHF 0.20 CHF 0.50	gratuit 0.20 0.80										
<b>Extra</b>												
<b>Assurance accidents de voyage<sup>6</sup></b> Lorsque vous voyagez dans des moyens de transport publics, vous et vos proches êtes automatiquement assurés dans le monde entier contre les accidents de voyage ainsi que contre le retard/la perte de bagages. Couverture maximale <ul style="list-style-type: none"> <li>– en cas de décès ou d'invalidité permanente: CHF 300'000</li> <li>– pour frais de sauvetage et de rapatriement: CHF 60'000</li> <li>– en cas de retard/perde de bagages, pour les achats de remplacement avec la carte Aéro-Club: CHF 3'000</li> </ul>	gratuite	gratuite										
<b>Assurance couverture des achats<sup>6</sup></b> Assure les achats effectués avec votre carte Aéro-Club en magasin et sur internet dans le monde entier pendant 45 jours contre le brigandage, le vol, la destruction et l'endommagement. Couverture: au max CHF 2'000 par sinistre, au max CHF 5'000 par an	gratuite	gratuite										
<b>Assurance protection juridique<sup>6</sup></b> Votre aide en cas de litiges relatifs à tous vos achats dans le monde entier – y compris sur internet. Protection juridique pour le règlement du sinistre ou le remboursement des coûts, jusqu'à concurrence de CHF 50'000	gratuite	gratuite										
<b>Assurance voyage (facultative)<sup>6</sup></b> Valable dans le monde entier pour un nombre illimité de voyages par an. Couvre les frais d'annulation et inclut assistance voyage et exclusion de la franchise pour véhicule de location. <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Couverture individuelle: au max CHF 10'000 par personne et par événement</td> <td style="width: 10%;">prime annuelle</td> <td style="width: 10%;">CHF</td> <td style="width: 10%;">35</td> <td style="width: 10%;">35</td> </tr> <tr> <td>Couverture familiale: au max CHF 10'000 par personne, au max CHF 40'000 par événement</td> <td>prime annuelle</td> <td>CHF</td> <td>49</td> <td>49</td> </tr> </table>	Couverture individuelle: au max CHF 10'000 par personne et par événement	prime annuelle	CHF	35	35	Couverture familiale: au max CHF 10'000 par personne, au max CHF 40'000 par événement	prime annuelle	CHF	49	49		
Couverture individuelle: au max CHF 10'000 par personne et par événement	prime annuelle	CHF	35	35								
Couverture familiale: au max CHF 10'000 par personne, au max CHF 40'000 par événement	prime annuelle	CHF	49	49								
<b>Assurance accidents d'avion (facultative)<sup>6</sup></b> Couverture supplémentaire à l'assurance accidents de voyage. Couverture en cas de décès ou d'invalidité permanente: au max CHF 500'000 prime annuelle	CHF	45	–									
<b>Assurance du solde (facultative)</b> Aide financière provisoire par couverture du solde en cas de perte involontaire d'emploi, d'incapacité de travail totale temporaire, de décès ou d'invalidité permanente. Couverture: au max CHF 10'000 par événement Prime mensuelle sur le solde ouvert du décompte mensuel		0,49%	–									

<sup>1</sup> Le récapitulatif complet des prix, des intérêts et des frais peut être consulté sur [cornercard.ch/f/prix](http://cornercard.ch/f/prix)

<sup>2</sup> S'il nous est impossible d'émettre une carte de crédit Aéro-Club, nous vous remettrons volontiers une carte prépayée Aéro-Club.

<sup>3</sup> Cotation annuelle la 1<sup>ère</sup> année CHF 0, à partir de la 2<sup>ème</sup> année CHF 50.

<sup>4</sup> Taux d'intérêt maximal fixé par le DFJP à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016: probablement 12 %.

<sup>5</sup> Les revenus provenant de loteries (à l'exception de Swisslos), de paris ou de gains au casino sont considérés comme des retraits d'argent liquide (jeux de hasard).

<sup>6</sup> En fonction du montant versé. Plus d'informations sur [cornercard.ch/f/versements](http://cornercard.ch/f/versements)

<sup>7</sup> Uniquement valable en cas de paiement avec la carte Aéro-Club.